



L'expérience de gestion du semis direct par l'Union des Fédérations des Associations d'Usagers d'Eau Agricole du Moyen Sebou

Abdelaziz Anbari

Union des Fédérations des Associations d'Usagers d'Eau Agricole du Moyen Sébou. Contact : anbconsult12@gmail.com

Propos recueillis par Nicolas Faysse

Qu'est-ce que l'union des fédérations des associations d'usagers d'eau agricole du Moyen Sébou ?

Dans le Moyen Sebou, la gestion participative de l'irrigation a commencé il y a un peu plus de 15 ans. Le Moyen Sebou, dans sa 1^{ère} tranche (secteurs 1 et 2, presque 6000 Ha équipés pour l'irrigation et le bour représente au moins le double de l'irrigué) se compose de 2 fédérations (Fédérations Sebou pour le secteur 2, et Al Wahda pour le secteur 3). Les fédérations regroupent un certain nombre d'associations d'irrigants, (4 pour la fédération Sebou et 8 pour la fédération Al Wahda). Ces fédérations sont chargées de la gestion de l'eau d'irrigation (organisation

du tour d'eau, facturation, recouvrements règlement des litiges maintenance des équipements communs... etc.).¹

Au démarrage une convention de partenariat entre les fédérations et le Ministère de l'Agriculture, a été établie pour une période de 5 ans. Durant cette période, l'Administration s'engageait à transférer « le savoir faire » aux équipes techniques des fédérations. Mais avec le départ volontaire en 2005, L'Administration manquait de cadres, et les objectifs fixés par ces conventions n'ont jamais été atteints. Cela, bien sûr a créé de nombreux problèmes, tant au niveau de la gestion de l'irrigation qu'au

¹ Voir Kadiri et al., 2014. Périmètres irrigués gérés par les agriculteurs: quelle intégration des dynamiques territoriales? Le cas du Moyen Sebou. *Alternatives Rurales*, 2.

niveau de la maintenance des équipements. Ajouté aux inondations de 2009/2010 qui ont fortement endommagé certaines parties du réseau, l'irrigation dans une grande partie du secteur 3 est à l'arrêt depuis plus de 6 ans.

D'autre part, l'objectif fixé au départ, et qui consistait à améliorer les revenus des agriculteurs afin d'assurer la pérennité des aménagements, n'a jamais été réfléchi, et puisque rien n'a été proposé aux agriculteurs, ils ont continué à pratiquer les cultures qu'ils savaient faire (céréales et maraichages, avec introduction de la vache laitière pour le secteur 2 notamment). De ce fait, les faibles revenus de l'agriculteur constituent un frein à la bonne gestion du périmètre : l'eau n'est pas payée à son prix réel, la maintenance des installations n'est pas faite convenablement, les charges de fonctionnement ne sont payées que difficilement (salaires, électricité...etc.). C'est dans ce contexte qu'est venue l'idée de la création de l'Union des Fédérations pour s'occuper de la composante de mise en valeur agricole dans la zone du projet d'irrigation, avec des objectifs bien arrêtés :

- Apporter l'appui à chaque agriculteurs en l'initiant, sur sa parcelle, aux pratiques techniques nouvelles ;
- Proposer l'introduction de cultures nouvelles plus rémunératrices ;
- Encourager le groupement des agriculteurs en coopératives et associations, afin d'organiser l'approvisionnement et l'écoulement des productions agricoles ;
- Rechercher des partenaires tant au Maroc qu'à l'étranger ;

- Apporter l'appui nécessaire aux AUEA et à leurs fédérations dans la gestion quotidienne de l'eau (études de tarification, recherche d'opérateurs pour la maintenance des installations, etc.).

Ainsi, les associations d'usagers d'eau agricole s'occupent de tout ce qui se passe à l'intérieur de leur territoire, les fédérations s'occupent de l'ensemble du réseau d'irrigation, et l'union s'occupe de la mise en valeur et de l'appui à toute cette structure.

D'où est venue l'idée du semis direct ?

L'idée est venue de l'Agence Française de Développement, que je remercie pour l'appui considérable qu'ils ont apporté à l'Union, et qu'elle continue d'apporter au Projet Moyen Sebou Inaouen Aval (PMSIA). Parmi les différents projets de développement, il nous été proposé la technique de semis direct, qu'on ignorait totalement. L'idée a été acceptée par tous nos partenaires, et c'est comme cela qu'on a lancé la 1^{ère} opération en 2011.

La première expérience a été faite sur 2 ha, en blé. L'année suivante, l'expérience a été faite sur une dizaine d'hectares avec l'obligation faite aux agriculteurs, de réserver une parcelle témoin en conventionnel, pour qu'on puisse comparer les deux techniques en terme de coût et de rendements.

La 3^{ème} année, on a constaté une différence de 5 à 6 quintaux par ha, en plus de l'économie de coût, ce qui constitue un résultat très intéressant pour l'agriculteur (dans la région, cette année, on a une moyenne de 25 qx/ha en culture conventionnelle).

En 2014/2015, nous avons semé 150 ha en semis direct, de blé et de féverole. Si on avait eu une semaine de plus sans pluies fin novembre, on aurait pu atteindre les 200 ha.

Pourquoi l'Union des fédérations, qui a priori s'occupe d'une zone irriguée, s'est impliquée dans le semis direct, une technique plutôt pour les zones pluviales ?

Dans le souci d'améliorer les revenus des agriculteurs, au départ les essais du semi direct étaient prévus en bour principalement, et en zones irriguées surtout pour les cultures fourragères. Si pour le bour le fait de trouver des parcelles n'a pas posé de problème, pour l'irrigué personne ne voulait se sacrifier pour tenter l'expérience. En effet, en irrigué, l'agriculteur préfère des cultures plus sûres et plus lucratives. Pour cette raison, les essais se sont limités au bour jusqu'à maintenant.

Par ailleurs, en introduisant le semis direct dans le Moyen Sebou, l'Union visait plusieurs objectifs, parmi les plus intéressants bien sûr améliorer le rendement, lutter contre l'érosion des sols en pentes, protéger le périmètre contre les dépôts de sédiments occasionnés par les pluies d'automne ce qui bouchent les collecteurs de drainage sur la partie irriguée. Chaque année, on est obligé de curer ces collecteurs ce qui occasionne des charges supplémentaires pour les Fédérations. Un dernier objectif était d'améliorer la structure du sol.

N.B. A signaler, qu'en 2015/2016, nous sommes en négociation avec des agriculteurs pour faire des essais de semis irrigué en irrigué, nous avons déjà l'accord de principe d'un agriculteur pour 3 ha pour du blé en multiplication de semences.

Comment l'union gère l'utilisation du semoir ?

Au début de la campagne, vers le mois de septembre, on enregistre toutes les demandes des agriculteurs intéressés par le semis direct. En 2014/2015, on a eu pour 500 ha de demande. Mais nous savons bien qu'avec un seul semoir, nous ne pouvons dépasser les 200 ha dans le meilleur des cas.

Une fois qu'on dispose des demandes des agriculteurs, on établit un programme de semis. On alterne de façon à ce que l'utilisation du semoir se fasse de façon équitable : une année, on commence à semer par la partie Est du Moyen Sebou, et l'année suivante on commence par le côté Ouest. Puis, on sème en allant d'un agriculteur à l'autre, pour limiter les déplacements du matériel sur les routes tant que la pluie le permet. Après les pluies, on peut reprendre quand le sol est praticable et si les agriculteurs n'ont pas déjà labouré leurs parcelles. Mais il arrive souvent que les agriculteurs chez qui nous ne sommes pas encore passés perdent patience, passent en conventionnel.

Pour rallonger la période d'utilisation du semoir, une possibilité est de semer en sec. En 2014/2014, on a commencé aussi le semis à sec, avec 50 ha. Cependant, en 2014/2015, les premières pluies ont tardé et les sols se sont beaucoup fissurés. Les agriculteurs n'ont pas voulu semer, car ils pensaient qu'il y aurait des pertes de semences.

Combien facturez-vous le semoir ?

Au début, on a facturé à 250 DH/ha. On a tenu compte du prix de la location du semoir conventionnel (entre 180 et 200 DH/ha) et du coût du labour : on a proposé un prix très attractif, pour encourager nos

agriculteurs à découvrir cette technique de semis. Nous savions que ce prix ne couvre même pas les charges de fonctionnement du semoir et du tracteur (chauffeur, gasoil, entretien...etc.). C'est pour cela qu'en 2014/2015, nous avons exposé le coût réel du semis que supporte l'Union, lors d'une réunion d'évaluation avec les agriculteurs ayant adopté le semis direct. Nous avons expliqué que cette situation ne peut pas durer indéfiniment, surtout que la différence entre le coût réel et le coût facturé est très importante (un petit calcul fait lors de cette réunion avec les agriculteurs montre un coût total de 550,00 DH/ha).

Suite à cette réunion, une décision unanime a été prise de passer à 300 DH/ha, et progressivement, d'atteindre le coût réel maintenance comprise, avec une provision engrangée chaque année pour le renouvellement de matériel. Pour cette saison, on va proposer 350 DH/ha.

Il y aurait donc l'opportunité pour un deuxième semoir ?

Dans la situation actuelle, et vu le coût d'investissement du matériel (semoir à 285 000 DH et pour un tracteur de 90 CV en deux roues motrices entre 270 000 et 300 000 DH), l'union des fédérations ne peut financer un nouveau matériel, vu l'importance de la subvention accordée par l'Etat (60 000 DH pour le semoir et 90 000 DH pour le tracteur).

Par rapport à un privé qui viendrait proposer un semoir en semis direct, comme c'est le cas pour le conventionnel, quel est l'intérêt que cela soit organisé par l'Union ?

Il faut que le semis direct soit plus généralisé, pour qu'il soit intéressant pour le privé, vu l'importance de l'investissement. D'après mes estimations, il faut au moins 500 ha de semis direct pour la zone irriguée de la tranche 1 du Moyen Sebou, et le double en bour, pour que cela soit rentable pour les privés.

Offrez-vous d'autres services pour accompagner la production de céréales ?

On organise régulièrement des journées de formation sur la parcelle. De plus, en 2014/2015, nous avons introduit une nouveauté : les agriculteurs qui souhaitent avoir une assistance technique de l'ingénieur de l'Union paient 100 DH en plus par ha, pour un conseil sur les herbicides et fongicides, les techniques, la pratique du semis direct, etc. C'est un des objectifs de l'union de généraliser le conseil en faisant participer l'agriculteur, pour que cela ne soit plus gratuit. Il faut que l'agriculteur se rende compte de l'importance du conseil, en comparant les rendements avec et sans le conseil.

Nous avons aussi signé en 2013 une convention avec une société pour la vente de produits phytosanitaires. Dans cette convention, la société vend à l'Union des produits phytosanitaires et l'Union les revend aux agriculteurs avec une petite marge. Même avec cette marge, les prix proposés sont moins chers que ceux des revendeurs de la région, en plus

de la qualité des produits proposés, qui est garantie par la société. Celle-ci nous accorde des facilités de paiement de 90 jours, et s'engage à reprendre la marchandise restante en fin de campagne. Pour sa part, l'Union n'accorde pas de crédits et toutes les ventes sont payées au comptant.

Par ailleurs, on est en discussion avec l'ONCA pour nous déléguer quelqu'un pour diriger cette activité de gestion des intrants. A notre connaissance l'ONCA n'a pas encore de programme arrêté pour le Moyen Sébou. Nous sommes en contact avec tous nos partenaires, pour préparer un programme concerté pour 2015/2016 (avec l'ONCA et les DPA de Fès, Taounate et Sidi Kacem).

On pense instituer un service de conseil, avec une évolution progressive du prix à payer par nos agriculteurs, de sorte qu'à terme le prix du service soit à la charge de l'agriculteur à 100%.

Pour cette année, on va essayer la multiplication de semences. On est en discussion avec une société qui va nous encadrer et nous fournir les semences pour la multiplication de blé tendre. La rentabilité est évidente puisque les prix à la vente dépassent les 350,00 DH par quintal, contre 220 DH par quintal cette année pour le blé.

On pense aussi lancer un magasin pour la vente de semences sélectionnées. Nous sommes à la recherche de personnes qui pourront s'en occuper. Nous comptons beaucoup sur nos partenaires pour nous aider sur ce dossier.

Quels sont les objectifs de rendement pour les céréales?

Personnellement, en 2013/2014, j'ai eu une production record, j'ai atteint en blé tendre sur 2 ha plus 60 quintaux à l'hectare. Une moyenne de rendement de 50 quintaux à l'hectare peut être facilement atteinte.

Je me souviens que la 1^{ère} année, les gens riaient de nous, maintenant ils viennent nous demander d'utiliser le semoir. Les gens sont convaincus que le semis direct est plus rentable que le semis conventionnel, c'est un acquis.

Pour le suivi de la structure du sol, on va essayer, sur une petite parcelle, de laisser la totalité de la paille sur le champ, interdire le pâturage (on choisira une parcelle facile à surveiller en permanence), et on va suivre l'évolution de la structure du sol sur 4 ou 5 ans.

Quels sont les horizons en termes de développement du semis direct ?

Pour l'instant, on est limité par le matériel. Mais, à terme, je vois le Moyen Sébou avec 4 ou 5 semoirs de semis direct. Le potentiel en céréales, légumineuses et cultures fourragères est très important.

On est en discussion avec la DRA de Fez, depuis l'année dernière, pour trouver des pistes de financement pour l'achat d'autres semoirs. Je suis très optimiste.